

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

TABLE DES MATIÈRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

PAGE

ÉTATS FINANCIERS:

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	1-2
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	3
ÉTAT DES RÉSULTATS.....	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS.....	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	6
NOTES.....	7-11

Shannon & Buffett, LLP

Chartered Professional Accountants

GARRY L. ARMSTRONG, CPA, CA CLAUDE LEGER, CPA, CA
RON W. SAUNTRY, CPA, CA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick inc.

Rapport sur l'audit des états financiers:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick Inc. (la "Fondation"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs net et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations (Rapport annuel)

Il est entendu que les états financiers vérifiés peuvent être utilisés dans le rapport annuel de la Fondation. La responsabilité de la direction est de s'assurer que, si les états financiers sont utilisés dans le rapport annuel pour inclure l'ensemble complet des états financiers, cela inclut le rapport de l'auditeur indépendant, l'état de la situation financière, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état financier des flux de trésorerie et des notes afférentes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la Fondation le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière relative aux activités de la Fondation pour pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous restons seuls responsables de notre opinion d'audit. Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris toute lacune importante du contrôle interne identifiée lors de notre audit.

Shannon & Buffett LLP

Shannon & Buffett, LLP

Comptables professionnels agréés

Le 9 juin 2022

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 MARS 2022 AVEC LES CHIFFRES CORRESPONDANTS DE 2021

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>ACTIFS</u>		
Actifs à court terme:		
Espèces et quasi-espèces	1 824 625 \$	2 403 207 \$
Débiteurs	21 606	30 527
Charges payées d'avance	<u>8 667</u>	<u>6 466</u>
	1 854 898	2 440 200
Immobilisations (note 2)	<u>-</u>	<u>13 476</u>
	<u>1 854 898 \$</u>	<u>2 453 676 \$</u>
<u>PASSIFS ET ACTIFS NETS</u>		
Passifs à court terme:		
Créditeurs et charges à payer	86 170 \$	310 244 \$
Produits constatés d'avance (note 3)	<u>479 416</u>	<u>1 078 365</u>
	<u>565 586</u>	<u>1 388 609</u>
Actifs nets:		
Non affectés	<u>1 289 312</u>	<u>1 065 067</u>
	<u>1 854 898 \$</u>	<u>2 453 676 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 _____, présidente

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022 AVEC LES CHIFFRES CORRESPONDANTS DE 2021

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Revenus:		
Contributions – Province du Nouveau-Brunswick	5 475 400 \$	4 775 650 \$
Partenariats d'entreprise	216 176	313 380
Congrès	72 663	25 000
Intérêts	8 071	-
Autres	<u>4 100</u>	<u>3 347</u>
	<u>5 776 410</u>	<u>5 117 377</u>
Dépenses:		
Recherche:		
Bourses salariales et subventions d'exploitation	4 736 874	4 259 392
Salaires de la programmation de la recherche, salaires contractuels et avantages sociaux	<u>172 068</u>	<u>194 778</u>
	<u>4 908 942</u>	<u>4 454 170</u>
Administration:		
Salaires et avantages sociaux administratifs	206 319	222 239
Loyer	64 823	192 608
Contrats de service et experts-conseils	69 824	114 342
Services de traduction	14 070	9 562
Services professionnels	29 874	30 927
Déplacement : Conseil, employés et intervenants	30 633	16 020
Ateliers, formation et événements	-	527
Promotion et marketing	30 299	21 116
Communications, site Web et technologie de l'information	61 554	27 759
Dépenses et fournitures de bureau	35 431	22 615
Dépréciation	-	14 800
Réparations et entretien	2 639	4 400
Intérêts et frais bancaires	1 257	911
Assurances	5 563	4 923
Divers	-	215
Perte sur la disposition d'immobilisations	<u>7 586</u>	<u>21 764</u>
	<u>559 872</u>	<u>704 728</u>
Congrès	<u>83 351</u>	<u>12 620</u>
Dépenses totales	<u>5 552 165</u>	<u>5 171 518</u>
Excès (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>224 245 \$</u>	<u>(54 141) \$</u>
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.		

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022 AVEC LES CHIFFRES CORRESPONDANTS DE 2021

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début de l'exercice	1 065 067 \$	1 119 208 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>224 245</u>	<u>(54 141)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 289 312 \$</u>	<u>1 065 067 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022 AVEC LES CHIFFRES CORRESPONDANTS DE 2021

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT:		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	224 245 \$	(54 141) \$
Amortissement des immobilisations, n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse	-	14 800
Perte sur la disposition d'immobilisations	<u>7 586</u>	<u>21 765</u>
	231 831	(17 576)
Variations nettes des éléments hors-caisse du solde de fonctionnement :		
Débiteurs	8 921	24 587
Charges payées d'avance	(2 201)	16 441
Créditeurs et charges à payer	(224 074)	80 484
Produits constatés d'avance	<u>(598 949)</u>	<u>(46 305)</u>
	<u>(584 472)</u>	<u>57 631</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT:		
Produit de la cessation d'immobilisations	<u>5 890</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(578 582)	57 631
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>2 403 207</u>	<u>2 345 576</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u>1 824 625 \$</u>	<u>2 403 207 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

La Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick Inc. (la Fondation) a été constituée en corporation sans capital social en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick pour coordonner et soutenir tous les aspects de la recherche et de l'innovation en santé au Nouveau-Brunswick.

Note 1. Principales conventions comptables:

- a) Ces états financiers ont été préparés selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« Partie III »).

b) Constatation des produits -

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels comprennent les subventions gouvernementales. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

c) Immobilisations -

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et sont amorties selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

<u>Immobilisation</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Équipements	linéaire	20,0 %

Les immobilisations sont révisées pour carence lorsque les événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être récupérée. La récupération des actifs à être détenus et utilisés est mesurée par une comparaison de la valeur comptable d'un actif à une estimation de flux de trésorerie escompté futur découlant de l'actif. Si la valeur comptable d'un actif dépasse l'estimation de son flux de trésorerie futur, une carence est comptabilisée par le montant par lequel la valeur comptable de l'actif dépasse la juste valeur de l'actif.

d) Utilisation d'estimations -

La préparation de ces états financiers selon les principes comptables généralement reconnus pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse appel à des estimations et hypothèses ayant un effet sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Note 1. Principales conventions comptables (suite):

e) Instruments financiers -

i) Mesure des instruments financiers

La Fondation mesure ses actifs financiers et ses passifs d'abord à leur juste valeur ajustée, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera plus mesuré à sa juste valeur marchande à l'avenir, d'après le montant des coûts de transaction.

Par la suite, la Fondation mesure tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti. Les changements qui surviennent dans la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période où ils s'appliquent.

ii) Baisse de valeur

À la fin de chaque période de rapport, la Fondation cherche des indications selon lesquelles l'actif mesuré au coût amorti pourrait avoir perdu de la valeur.

S'il semble avoir perdu de la valeur, la Fondation juge s'il s'est produit un changement important pendant la période qui aurait nui à l'échéance du mouvement de trésorerie que l'actif permettait de prévoir ou à son montant. Advenant qu'un changement notable ait contribué à déprécier l'actif en question, la valeur comptable de l'actif est réduite et la perte sur baisse de valeur est constatée dans l'état des résultats.

iii) Coûts de transaction

Le coût des transactions est comptabilisé dans l'état des résultats de la période où il est engagé, sauf pour les instruments financiers qui seront mesurés au coût amorti ultérieurement.

Note 2. Immobilisations:

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
Matériel de bureau et mobilier	- \$	- \$	- \$	13 476 \$

FONDATION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Note 3. Produits constatés d'avance:

La Fondation a reçu des fonds de la province du Nouveau-Brunswick inc. et d'autres organisations. Au 31 mars 2022, la Fondation avait non versé mais approuvé et affecté des subventions de recherche pluriannuelles à verser selon les agrégats suivants:

Autres fonds différés 479 416 \$

La Fondation a approuvé des engagements supplémentaires non financés à verser comme suit, *sous la réserve de la disponibilité des fonds*:

2022 - 23	2 054 700 \$
2023 - 24	1 436 510
2024 - 25	1 109 870
2025 - 26	100 000
2026 - 27	<u>100 000</u>
	<u>4 801 080 \$</u>

Ces engagements à être déboursés à partir du financement futur ne sont pas inscrits aux états financiers.

Note 4. Dépendance économique:

La Fondation reçoit des revenus du gouvernement du Nouveau-Brunswick et dépend de ce financement pour ses activités principales et son fonctionnement continu. Les revenus du gouvernement du Nouveau-Brunswick s'élevaient à 5 475 400 \$ pour l'année se terminant le 31 mars 2022 (4 775 650 \$ le 31 mars 2021).

Note 5. Salaires et charges sociales pour la programmation de la recherche:

La Fondation dépense un montant des coûts associés aux salaires contractuels et aux salaires et charges sociales de la direction et du personnel pour les subventions basées sur le temps estimé consacrer pour la programmation de la recherche. Les dépenses salariales des coûts associés à la programmation de la recherche pour 2022 sont de 172 068 \$ (2021 – 194 778 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Note 6. Instruments financiers:

Les instruments financiers détenus par la Fondation l'exposent aux divers risques suivants:

Risque de crédit -

Le risque de crédit est celui qu'une partie ne remplisse pas ses obligations financières envers la Fondation, ou que cette dernière subisse une perte financière s'il y a concentration des transactions conclues avec la même partie.

L'exposition maximale à un risque de crédit au 31 mars est la suivante:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Espèces et quasi-espèces	1 824 625 \$	2 403 207 \$
Comptes débiteurs	<u>21 606</u>	<u>30 527</u>
	<u>1 846 231 \$</u>	<u>2 433 734 \$</u>

La direction croit que le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité -

Le risque de liquidité est celui que la Fondation ne puissent respecter les demandes en espèces ou financer leurs obligations quand elles arrivent à échéance.

La Fondation répond à ses besoins en liquidité en préparant un budget d'exploitation annuel, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement, en gérant prudemment son exploitation et en détenant des actifs pouvant se convertir facilement en espèces.

Risque lié au marché -

Le risque lié au marché est celui de voir fluctuer la juste valeur ou le mouvement de trésorerie escompté d'un instrument financier en raison de variations dans les prix du marché. Ce risque se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix.

Risque de change -

Le risque de change désigne celui de voir fluctuer, en fonction du dollar canadien, la juste valeur des instruments financiers ou des mouvements de trésorerie qui leur sont associés en raison de variations des taux de change étrangers. La Fondation ne fait pas beaucoup de transactions en devises autres que le dollar canadien, donc elle n'est pas exposée à des risques de change importants.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Note 6. Instruments financiers (suite) :

Risque de taux d'intérêt -

Le risque de taux d'intérêt est celui de voir fluctuer la juste valeur des instruments financiers ou des mouvements de trésorerie qui leur sont associés en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt couru par la Fondation découle de ses actifs qui rapportent des intérêts. La direction croit que ce type de risque est minime.

Autres risques de prix -

Les autres risques de prix désignent le risque de voir fluctuer la juste valeur des instruments financiers ou des mouvements de trésorerie qui leur sont associés en raison d'autres variations des prix du marché. La Fondation ne court pas de risques de prix importants.

Note 7. Autre point :

En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré un état d'urgence sanitaire à cause de la pandémie de COVID-19. En mars 2020, le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ont aussi déclaré des états d'urgence. Depuis la pandémie, la Fondation a annulé son congrès de l'automne. En 2021, environ 90 % des revenus totaux de la Fondation provenaient de la province du Nouveau-Brunswick. La Fondation n'a pas reçu d'avis quant à la réduction de ses niveaux de financement pour 2021-2022 et les années suivantes. Par contre, si les revenus devaient diminuer de façon importante, il y aurait certainement un impact négatif sur l'octroi de subventions de recherche, le fonctionnement et la main-d'œuvre.

Pour le moment, il n'y a pas d'estimé de l'impact financier total, le cas échéant, sur la Fondation.